

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 25 mai 1983

La séance est ouverte à 14 heures.

● (1405)

DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Français]

L'AGRICULTURE

LES PROBLÈMES AU QUÉBEC—LA POSITION DES PARTIS DE L'OPPOSITION

M. Gaston Gourde (Lévis): Le monde de l'agro-alimentaire québécois a accueilli avec joie les modifications que le ministre des Transports (M. Pepin) a apportées au projet d'amélioration du tarif du Pas du Nid-de-Corbeau.

L'opposition, tant progressiste conservatrice que néo-démocrate, mène chacune à son tour un filibuster dans le but d'empêcher l'adoption du projet de loi C-155, soit en refusant de se présenter à la Chambre pour la tenue d'un vote, tel que cela a été fait hier par nos amis progressistes conservateurs, soit en présentant des pétitions en quantité industrielle, 92, comme l'ont fait nos amis néo-démocrates.

Ces deux partis font la cour aux électeurs québécois depuis plusieurs années sans jamais s'impliquer, en faisant ou en promettant n'importe quoi. Je mets donc au défi le parti progressiste conservateur et le Nouveau parti démocratique d'expliquer à la Chambre la position de leur formation politique au sujet du transport des grains en fonction du domaine agro-alimentaire québécois.

Ce sera le temps d'entendre publiquement devant les caméras de télévision ce que nos députés d'en face ont à dire aux agriculteurs du Québec.

C'est au moment des grands dossiers déchirants qu'on fait la différence entre les hommes et les enfants.

Je demande donc aux députés du Nouveau parti démocratique et aux progressistes conservateurs de se lever une fois pour parler franchement aux Canadiens de la province de Québec.

* * *

[Traduction]

LES PARTIS POLITIQUES

L'ÉLECTION DU CANDIDAT PROGRESSISTE CONSERVATEUR LORS DE L'ÉLECTION PARTIELLE DANS BRANDON-SOURIS

L'hon. Jake Epp (Provencher): Madame le Président, un événement d'une importance nationale s'est produit hier, le 24 mai, dans la circonscription fédérale de Brandon-Souris. La victoire écrasante du candidat progressiste conservateur, M. Lee Clark, qui a obtenu 62.1 p. 100 des voix, a confirmé l'appui accordé au parti progressiste conservateur et le désir de

milliers d'électeurs de dire ce qu'ils pensent du gouvernement actuel lorsqu'ils en ont l'occasion.

Des voix: Bravo!

M. Epp: Le résultat de cette élection est un hommage à feu l'honorable Walter Dinsdale, qui a représenté consciencieusement la circonscription de Brandon-Souris pendant 31 ans, et souligne l'excellence du candidat conservateur, M. Lee Clark. Des milliers de citoyens ont tenu à participer à cette élection et à en profiter pour faire comprendre quelque chose au gouvernement. Les libéraux avaient pourtant chargé des membres du cabinet, le président du parti et des partisans d'offrir des emplois, des travaux d'agrandissement à l'aéroport et une voix au gouvernement si leur candidat était élu. Il n'empêche que le parti libéral n'a obtenu que 17 p. 100 des voix. Tous les Manitobains espèrent maintenant que le parti libéral fera quelque chose qui ne lui ressemble guère et qu'il tiendra ses promesses électorales.

Le NPD ne devrait pas être satisfait des résultats lui non plus. Il a essayé de conserver ses appuis dans la ville de Brandon et surtout dans la circonscription provinciale de Brandon-Est. Les électeurs ont estimé que le NPD, ayant appuyé la politique du gouvernement sur des questions importantes, ne représente pas le point de vue des agriculteurs de l'Ouest. Comme le NPD ne saurait remplacer le gouvernement actuel, les électeurs l'ont rejeté catégoriquement.

Enfin, l'élection partielle de Brandon-Souris a permis aux électeurs de dire clairement...

Mme le Président: A l'ordre.

Des voix: Continuez!

* * *

L'INDUSTRIE AÉRONAUTIQUE

VOTE DE CONFIANCE

M. Stanley Hudecki (Hamilton-Ouest): Madame le Président, le Canada est reconnu dans le monde entier pour l'excellence et la fiabilité de ses systèmes comme de ses appareils en aérospatiale. Les ventes dans ce secteur nous rapportent 3 milliards de dollars par an, malgré la vive concurrence que nous livrent nos concurrents internationaux. Afin de soutenir notre réputation mondiale et de permettre à notre industrie aéronautique d'exploiter toutes ses possibilités dans les années 1980 et 1990, il nous faut susciter la confiance des acheteurs éventuels. Cela dit, je m'inquiète énormément des critiques qui ont été formulées dernièrement à l'endroit de l'un des plus beaux fleurons de la technologie de pointe canadienne, l'avion d'affaires *Challenger*, de Canadair. C'est l'un des meilleurs appareils de sa catégorie. Il suffirait d'un peu de patience pour venir à bout de certains problèmes de mise au point.